

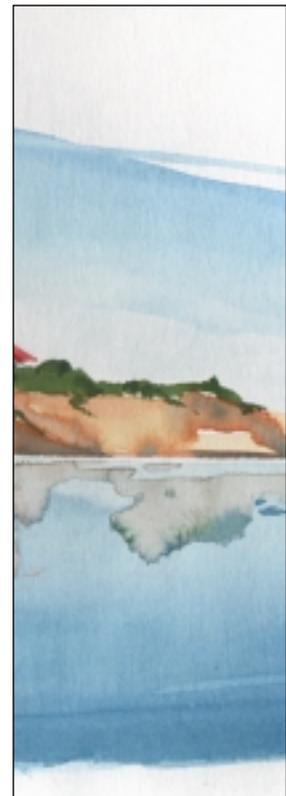
La réflexion collective

Cette section fait référence aux discussions et aux échanges qui ont eu lieu dans les ateliers et les plénières des deux journées du forum.

L'après-midi du samedi 8 septembre a été consacré à l'établissement des forces et des faiblesses de chacun des programmes *Zones d'intervention prioritaire (ZIP)*, *Interactions communautaires* et *Réseau d'observation active de la Biosphère (ROAB)*. Les représentants d'ONG et des gouvernements se sont d'abord regroupés en ateliers, par programme. Les animateurs et secrétaires d'atelier ont aidé les participants à faire ressortir les éléments intéressants à conserver et à renforcer, ainsi que les caractéristiques à modifier ou à améliorer pour chacun des programmes. Après la tenue des trois ateliers simultanés, tous les participants se sont réunis en plénière où ont été rapportées les principales conclusions. Ainsi, l'ensemble des partenaires a pu mieux comprendre les visions des protagonistes de chacun des programmes, étape nécessaire à la mise en commun prévue pour le dimanche.

La plus grande partie de la journée du dimanche 9 septembre a été consacrée à l'établissement d'une vision commune pour la poursuite de l'implication communautaire. Les participants se sont réunis en trois ateliers, tous programmes confondus, afin de définir leur vision de l'avenir de l'implication communautaire. En plénière, madame Hélène Raymond a souligné les principaux éléments intégrateurs des discussions.

Afin de vous présenter de manière concise les résultats des ateliers et des plénières, nous avons d'abord fait l'inventaire des points soulevés sous forme d'énoncés (voir annexes 1 et 2). Ensuite, nous avons synthétisé et groupé les forces, les faiblesses et les propositions pour l'avenir. Afin de transposer les énoncés en solutions à intégrer dans les programmes dès maintenant et pour la suite de la phase III de *SLV 2000*, nous les avons reformulés sous forme de recommandations. Par exemple, une force identifiée a été réécrite comme un élément à renforcer. Les faiblesses sont formulées en changements ou en améliorations à apporter aux programmes. Ces recommandations sont exposées dans un premier temps pour chaque programme en place. Dans un deuxième temps, nous présenterons les recommandations plus structurantes et communes aux programmes.



BILAN DES PROGRAMMES ZONES D'INTERVENTION PRIORITAIRE (ZIP), INTERACTIONS COMMUNAUTAIRES ET RÉSEAU D'OBSERVATION ACTIVE DE LA BIOSPHERE (ROAB)

Programme des Zones d'intervention prioritaire (ZIP)

Le bilan qui a été fait de ce programme est très positif. La principale force soulevée en atelier réside dans la concertation entre les acteurs des milieux, les citoyens et les gouvernements. Les actions concrètes concertées, réalisées par les comités ZIP et leurs partenaires, représentent une autre clef de succès et a conféré au programme une grande crédibilité. Les gens ont comparé les comités ZIP à des fenêtres de connaissance dans les milieux. Le caractère de point de convergence est aussi revenu à quelques reprises pour qualifier les comités ZIP. Bien d'autres éléments ont été soulevés. Les voici présentés sous forme de recommandations (elles ne sont pas classées par ordre prioritaire).



Recommandations

Financement

- ✦ Conserver le financement statutaire qui permet une sécurité et une stabilité aux organismes.
- ✦ Utiliser davantage le véhicule que représentent les comités ZIP pour diffuser les connaissances venant de toutes les sources comme point de convergence vers les milieux.
- ✦ Fournir du financement additionnel aux comités ZIP en considérant leur apport comme un levier du développement régional. Pour chaque dollar investi, il y a un effet multiplicateur très important.
- ✦ Trouver une solution pour financer les projets des PARE qui ne sont pas admissibles aux différents programmes de subvention existants.
- ✦ Conserver un financement égal pour tous les comités ZIP.

Communications

- ✦ Assurer une meilleure reconnaissance des comités ZIP auprès des gouvernements.
- ✦ Faire connaître les actions des comités ZIP à la population. Utiliser les projets structurants pour faire la promotion des comités ZIP et du programme ZIP.
- ✦ Doter les comités ZIP de plans de communication et de moyens pour les réaliser.

Gestion et développement du programme

- ✦ Créer un service de support scientifique et technique pour les comités ZIP. Ce service comprendrait un centre de documentation sur le Saint-Laurent.
- ✦ Assurer une intégration des priorités des gouvernements avec celles des milieux et vice et versa. Les comités ZIP doivent être mieux informés des planifications gouvernementales.
- ✦ Mettre à contribution les ministères qui sont encore absents de *SLV 2000*.
- ✦ Redéfinir les rôles des comités ZIP, des gouvernements et de Stratégies Saint-Laurent.
- ✦ Renforcer l'aspect évolutif du programme et des PARE.
- ✦ Améliorer l'aspect global et mieux appliquer le principe de gestion écosystémique.
- ✦ Faire en sorte que les priorités des PARE soient inscrites dans les planifications régionales (schémas d'aménagement et plans d'urbanisme).
- ✦ Mieux adapter le programme ZIP aux disparités entre les régions et les grands centres.
- ✦ Établir des projets communs à plusieurs comités ZIP.

Programme Interactions communautaires

Le bilan du programme de financement de projets *Interactions communautaires* est tout à fait positif dans son ensemble. Sa principale force, relevée lors du forum, est de favoriser une action concrète visant à améliorer la condition environnementale du Saint-Laurent. Son effet levier catalysant l'apport des communautés et de leur expertise dans la réhabilitation du Saint-Laurent est primordial. Sa flexibilité et le soutien aux promoteurs sont notamment des qualités à renforcer. Voici l'ensemble des recommandations visant à consolider les forces identifiées ou à améliorer les faiblesses du programme. Elles ne sont pas nécessairement classées par ordre de priorités.



Recommandations

Financement

- ✦ Conserver le financement de projet sur deux ans et étudier la possibilité de financer des projets à plus long terme.
- ✦ Ouvrir davantage la part de financement de gestion pour les organismes sans financement de fonctionnement.
- ✦ Diminuer la part de financement par le milieu et plus particulièrement pour les organismes en régions.
- ✦ Vérifier l'intérêt de nouveaux ministères pour leur participation financière au programme.*
- ✦ Permettre l'acquisition d'équipement dans les frais admissibles par le programme.
- ✦ Augmenter le plafond de financement des projets.
- ✦ Majorer l'enveloppe budgétaire globale du programme.

Gestion et développement du programme

- ✦ Conserver les critères extensifs et, si possible, diminuer encore plus la partie administrative (formulaires de demande).
- ✦ Conserver la priorité mise sur l'atteinte de gains environnementaux, mais l'étendre encore plus à la sensibilisation.
- ✦ Conserver l'admissibilité exclusive aux ONG.
- ✦ Conserver la démarche permettant de vérifier la concordance des projets avec les PARE afin de favoriser l'intégration régionale.
- ✦ Redéfinir le lien entre les projets d'acquisition et l'implication communautaire.
- ✦ Revoir les dates de dépôt des projets.
- ✦ Favoriser un traitement uniforme des dossiers par l'ensemble des agents de projets.
- ✦ Réduire les délais d'attente de réponses aux demandes de financement.

Soutien aux organismes promoteurs

- ✦ Assurer une meilleure répartition des projets dans toutes les régions riveraines du Saint-Laurent.
- ✦ Conserver la qualité du soutien qui est offert aux promoteurs des projets et même le renforcer avec plus de support technique et scientifique.

* Une mise en garde a été faite lors de la plénière à ce sujet. Avec un partenariat élargi, il deviendra plus difficile de trouver des fonds extérieurs au programme. Ceci renforcera le besoin de réduire la portion de financement externe.

Réseau d'observation active de la Biosphère

Le bilan du *Réseau d'observation active de la Biosphère (ROAB)* est lui aussi très positif dans l'ensemble. Sa principale force réside dans la participation elle-même des membres qui réalisent bénévolement les actions sur le terrain. L'effet mobilisateur est aussi très important ainsi que le lien créé par le programme entre le milieu scientifique et les communautés. L'aspect réseautage a aussi été signalé comme une grande force de ce programme. Voyons maintenant les recommandations issues des discussions des ateliers et de la plénière (elles ne sont pas classées par ordre prioritaire).



Recommandations

Financement

- ✦ Hausser les budgets disponibles pour le *ROAB*.
- ✦ Augmenter l'équipe de permanents assurant la coordination du Réseau.

Gestion et développement du programme

- ✦ Doter le *Réseau* d'une structure légère pour maintenir la motivation des participants.
- ✦ Améliorer la véracité des données scientifiques qui sont présentées à la Biosphère.
- ✦ Valoriser davantage l'utilisation des données recueillies par des étudiants afin que celles-ci soient utilisées par des scientifiques, voire créer des maillages.
- ✦ Trouver des façons d'assurer une continuité de l'intérêt chez les jeunes pour que les projets puissent les mobiliser sur plusieurs années.
- ✦ Favoriser des liens plus étroits avec les autres groupes nationaux.
- ✦ Travailler à l'échelle des bassins versants; établir des réseaux de veille et des réseaux par bassin versant.
- ✦ Travailler au niveau des milieux humides et valoriser l'accomplissement plutôt que l'apprentissage (exemple : le projet de Nature-Action qui implique les décrocheurs pour les sensibiliser à l'environnement).
- ✦ Élaborer une vision d'avenir, plus globale, basée sur l'approche écosystémique.

Les projets

- ✦ Doter le *Réseau* de nouveaux outils pour augmenter les types d'intervention en matière de météorologie, par exemple.
- ✦ Assurer plus de suivi aux rapports de projets fournis à la Biosphère.
- ✦ Privilégier les projets de collecte de données à long terme plutôt que les projets de courte durée.

Soutien aux organismes promoteurs

- ✦ Consolider le réseautage et l'échange d'information entre les membres, notamment en se servant du site Internet.
- ✦ Planifier des rencontres régionales des membres et non pas seulement à Québec ou à Montréal.
- ✦ Améliorer le soutien financier pour l'échange d'information entre les membres afin que le *Réseau* devienne un élément motivateur pour les gens qui se sentent éloignés et isolés.
- ✦ Mieux définir la place du *ROAB* dans l'implication communautaire.

Communications

- ✦ Poursuivre la promotion du programme auprès des écoles, puisque les retombées y sont multiples.
- ✦ Promouvoir le *Réseau* auprès des partenaires et de la population.
- ✦ Augmenter la reconnaissance du *Réseau* et de son rôle éducatif dans les différents programmes des ministères.
- ✦ Accorder plus de visibilité au *ROAB* de la Biosphère pour une meilleure reconnaissance.



Vision commune et grands consensus



Vision commune

La journée du dimanche a été consacrée en grande partie à une réflexion collective ayant pour but de définir une vision commune pour l'avenir de l'implication communautaire. Pendant la tenue des trois ateliers et de la plénière du dimanche, les éléments proposés, qui se référaient à un programme en particulier, ont été reportés aux points précédents. Nous reprendrons ici les propositions qui s'adressent à l'ensemble ou, du moins, à deux des trois programmes.

Recommandations

Financement

- ✦ Financer l'implication communautaire en prélevant annuellement un pourcentage des redevances actuelles des entreprises dans le cadre d'une politique pour les régions.
- ✦ Augmenter le financement des programmes et le financement statutaire des organismes.
- ✦ Trouver une solution qui fournirait une plus grande aide financière aux organismes sans financement statutaire, en créant, par exemple, un programme de financement pour la gestion des ONG.
- ✦ Appliquer progressivement l'approche utilisateur-pollueur-payeur.
- ✦ Créer un fonds particulier pour l'achat de terrains.
- ✦ Envisager d'utiliser la formule de Centraide pour permettre aux citoyens et aux sociétés d'investir dans le Saint-Laurent.
- ✦ Élaborer une approche particulière avec les armateurs pour une participation au financement de l'implication communautaire.
- ✦ Créer un fonds d'intervention d'urgence (par exemple, pour la protection d'espèces en voie d'extinction).

Réseautage et intégration

- ✦ Intégrer dans le programme *SLV 2000* tous les ministères concernés par la gestion du Saint-Laurent, dont le ministère des Régions et le ministère des Affaires municipales et de la Métropole du Québec.
- ✦ Tenir des rencontres, comme ce forum, plus régulièrement (une fois par deux ans).
- ✦ Créer un plus grand réseautage permettant un échange fluide de l'information à l'intérieur de chacun des programmes et pour l'ensemble du volet d'implication communautaire (programme à programme, ONG et gouvernements, programmes et public). L'information doit être ciblée, simplifiée et synthétisée de manière à ne pas inonder les intervenants.
- ✦ Envisager la possibilité de mettre sur pied une organisation nationale de coordination commune pour les trois programmes.
- ✦ Établir un lien plus direct entre le ROAB et Stratégies Saint-Laurent.
- ✦ Assurer l'intégration des planifications des ONG à celles des gouvernements.
- ✦ Utiliser les organisations existantes comme points de chute en région (comités ZIP, CRE, CLD).
- ✦ Assurer le partage d'expériences afin d'être plus efficace et diminuer les doublons.
- ✦ Intégrer la prise en charge des tributaires et élaborer un nouveau programme de financement adapté aux problèmes des tributaires.
- ✦ Assurer une mise à jour périodique des PARE. La pertinence des avis de concordance demandés par le programme Interactions communautaires en dépend.
- ✦ Créer un programme de financement qui inciterait les scientifiques à élaborer des projets à partir d'enjeux soulevés par les communautés.

Gestion

- ✦ Favoriser l'action concrète en diminuant la gestion et l'administration.
- ✦ Harmoniser davantage les programmes.
- ✦ Redéfinir le sens et la portée de l'implication communautaire.
- ✦ Revoir le rôle des organismes à but non lucratif dans un plan comme *SLV 2000*.
- ✦ Favoriser, auprès des ministères participant à *SLV 2000*, le partenariat avec les milieux. Les ministères doivent trouver les meilleures façon de faciliter l'action dans les milieux.

Éducation, sensibilisation

- ✦ Créer ou renforcer les volets éducation et sensibilisation dans les programmes de financement de projets.
- ✦ Élaborer des initiatives efficaces pour impliquer davantage les jeunes et redoubler l'effort d'éducation et de sensibilisation des enfants.

Communications

- ✦ Élaborer des plans de communications et augmenter la visibilité des actions.
- ✦ Augmenter significativement les communications entre les intervenants, particulièrement dans les discussions entre les personnes.
- ✦ Inventer des outils de communications adaptés aux réalités des programmes en respectant les besoins des régions (forum avec déplacements payés, site Internet, bulletin de liaison, etc.).
- ✦ Faciliter le « lobbying » chez les organismes nationaux afin de bien vendre nos réalisations auprès des politiciens et des décideurs.

Grands consensus

Beaucoup d'idées sont ressorties des discussions. Il est important de considérer que toutes sont issues d'une réalité vécue sur le terrain par des gens qui travaillent pour la cause avant tout. L'exercice de réflexion a permis de dégager certains éléments qui ont obtenu l'approbation générale en plénière. En voici quelques-uns :

- ✦ Avec un financement minimum, l'implication communautaire et les programmes qui la soutiennent à l'intérieur de *SLV 2000* ont atteint des résultats tels qu'ils sont considérés comme les plus importants. Les actions permettent des gains sociaux et environnementaux et représentent d'importants leviers économiques.
- ✦ L'expérience de chacun des participants au forum convergent vers un constat à l'effet qu'il faut changer nos façons de gérer les grands écosystèmes. On doit trouver des façons de faire connaître les planifications gouvernementales jusqu'aux milieux et y intégrer les priorités régionales. Il faut innover dans les manières de financer les programmes qui permettent cette intégration. Il est impératif de trouver plus de financement pour renforcer ces processus dans une éventuelle poursuite du plan d'action Saint-Laurent.
- ✦ Les programmes d'implication communautaire créent une synergie de convergence et de concertation pour l'action concrète, la sensibilisation et le relais de l'information vers les citoyens. Il en faut plus et s'en servir mieux.
- ✦ Il est nécessaire d'améliorer les systèmes de communication entre tous les partenaires.
- ✦ On doit augmenter les efforts de communication pour faire connaître les actions au grand public.
- ✦ Il faut sensibiliser les hauts fonctionnaires, faire du « lobbying » et mettre de la pression auprès des politiciens et des élus afin de faire reconnaître nos efforts et démontrer l'intérêt d'investir dans ces programmes. Il est nécessaire de souligner les avantages environnementaux et sociaux, mais surtout économiques, de la réalisation de ces projets.
- ✦ Des représentants des organismes communautaires doivent participer, dès le début, aux pourparlers pour la suite de *SLV 2000*.

